

COMPLÈMENT DU NOM.

On appelle **complément** d'un nom le mot qui complète le sens de ce nom.

Ainsi dans : *Le cahier de Julie* ; *une image de la Vierge* ; **Julie** est le complément de *cahier* ; **Vierge** est le complément de *image*.

Ce complément répond à la question de *qui* ou de *quoi*, faite après ce nom : *Le cahier de qui ? de Julie.* — *Une image de qui ? de la Vierge.*

Les mots *de, à, en, par*, placés devant les compléments, sont des mots invariables qu'on appelle *prépositions*.

RÉCAPITULATION DU NOM.

NOM ou SUBSTANTIF (Personne, animal ou chose.)	Nom commun	Masculin	ou	féminin
		(Père, lion),		(mère, lionne.)
	Nom propre	Singulier	ou	pluriel
		(Un homme),		(des hommes.)
		Masculin	ou	féminin
		(Louis, Paris),		(Louise, France,)
		Singulier	ou	pluriel
		(Léon, Amérique),		(Léon, Amériques.)

ANALYSE DU NOM.

Pour *analyser* le nom, on en indique :

1° *L'Espèce* : c'est-à-dire s'il est propre ou commun.

2° *Le Genre* : s'il est du masculin ou du féminin.

3° *Le Nombre* : s'il est du singulier ou du pluriel.

Par abréviation on écrit :

n. p. pour nom propre ;	n. c. pour nom commun ;
masc. pour masculin ;	fém. pour féminin ;
sing. pour singulier ;	pl. pour pluriel.
comp. pour complément ;	

Ex. : *Blanche achète un livre de fables.*

Blanche	n. pr. fém. sing.
livre	n. com. masc. sing.
fables	n. com. fém. pl., comp. de livre.

C'est ce qu'on appelle *analyser*.